

La Lettre du Maire

Commune de Breuil-le-Vert

N° 83 OCTOBRE/NOVEMBRE 2025



Le mot du Maire

Mesdames, Messieurs,

Située au cœur de l'Oise, la Communauté de Communes du Clermontois a fait du développement économique sa priorité.

- Elle aménage et gère 230 hectares de zones d'activités (Agnetz, Breuil-le-Sec, Bury, Mouy Fitz-James, Neuilly-sous-Clermont).
- Elle soutient la création d'entreprises par le versement et/ou le prêt d'aides financières.



- AUTOSUR (contrôle technique) en 2020 : 8 000 € de prêt d'honneur
- LA MIE JULIE (boulangerie bio) en 2020 : 4 000 € de prêt d'honneur
- O'SALON BY LEA (salon de coiffure) en 2022 : 8 000 € de prêt d'honneur
- ENTREPRISE A. DEMEYER en 2023 : 10 000 € de prêt d'honneur (Taille de pierre et rénovation)
- BATIMENT B (contrôle de béton industriel) en 2024 : 10 000 € de prêt d'honneur.
- ROYALE AUTO ECOLE (Auto-école) en 2025 : 10 000 € de prêt d'honneur.

- Elle développe des partenariats avec les acteurs économiques.
- Elle apporte des conseils à l'installation.

Avec près de 1 400 entreprises, 12 500 emplois et 8 zones d'activités, le territoire constitue depuis plus de 50 ans un pôle attractif pour les PME, commerçants et artisans. À noter que les zones privées de Breuil-le-Vert (Auchan, Zone du Marais, Rue de Paris) ne relèvent pas de l'aménagement intercommunal mais peuvent faire l'objet d'une attention particulière.



C'est ainsi que la Communauté de Communes du Clermontois, la CCIO (Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise), et les 2 villes de Clermont et Breuil-le-Vert ont signé mardi 30 septembre une convention pour soutenir le commerce de proximité, véritable moteur de lien social et d'attractivité pour nos communes. Pendant un an, un conseiller de la CCIO accompagnera commerçants et entrepreneurs dans leurs projets : conseils personnalisés, recherche d'aides financières, démarches administratives, mise en conformité réglementaire, transition écologique... Un véritable appui pour renforcer et dynamiser notre tissu économique local. Avec cette démarche, la Communauté de Communes et ses partenaires réaffirment leur volonté de placer le commerce de proximité au cœur de la vie locale, car des commerces vivants rendent les communes accueillantes et attractives.

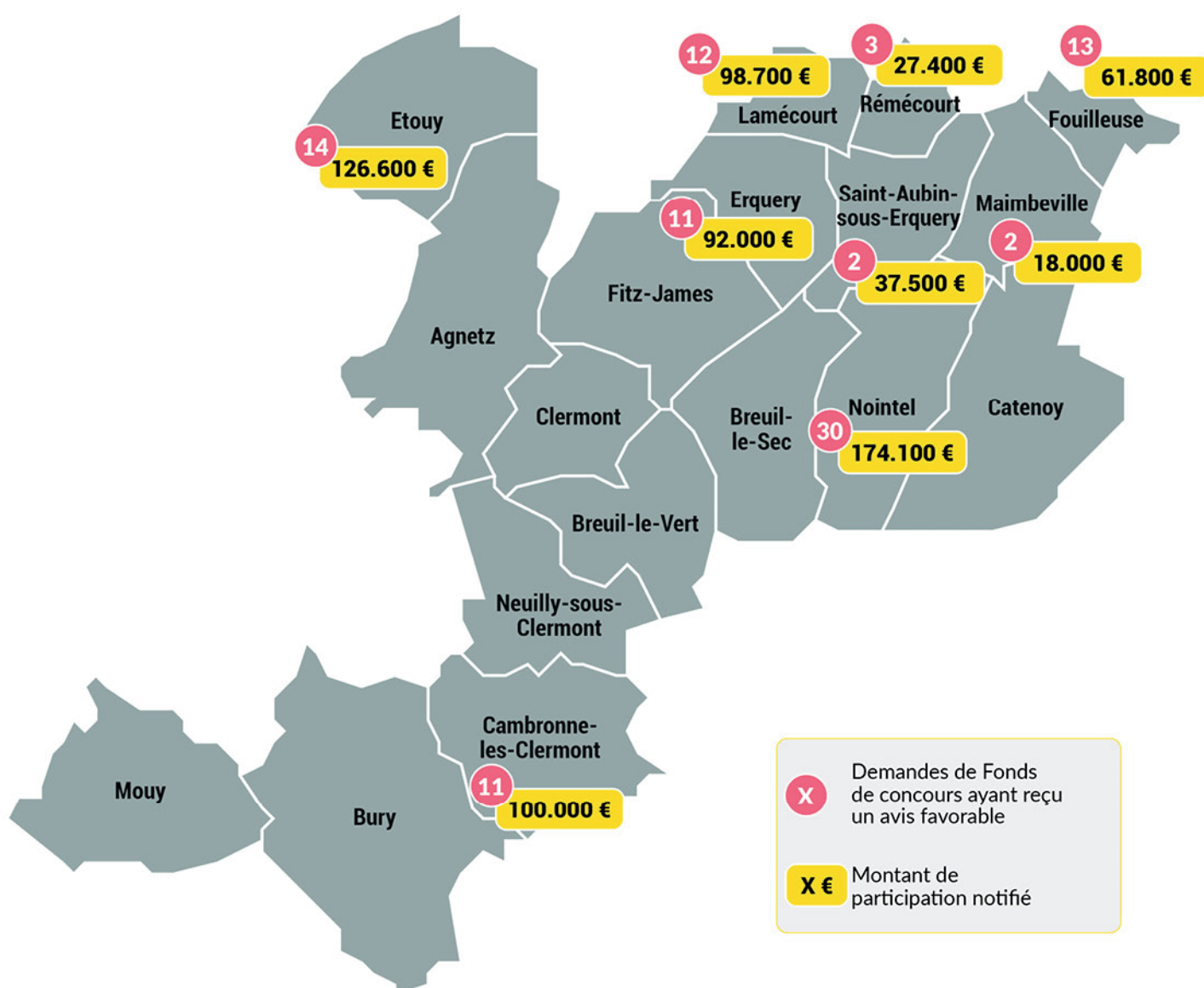
Jean-Philippe VICHARD
Maire de Breuil-le-Vert

Sommaire

Le mot du Maire	1	Sécurité routière	6
Fonds de concours intercommunal	2	La transparence des comptes publics	7
Le portage de repas à domicile	3	Expression libre	7
Diaphane, un atout culturel pour notre territoire	3	Bilan d'activité de la gendarmerie	8
Achat de 2 parcelles	4	Horaires d'ouverture - Contact	8
Accueil des nouveaux-nés 2024	5		

>> Fonds de concours intercommunal

- » Depuis 2017, notre communauté de communes s'est dotée d'un fonds de concours, destiné à soutenir les communes dans la réalisation de leurs projets d'investissement. Ce mécanisme incarne pleinement notre volonté de solidarité intercommunale, en apportant un appui financier aux initiatives locales qui contribuent à renforcer la cohérence et l'attractivité de notre territoire. L'attribution des fonds de concours se fait selon deux critères : le nombre d'habitants de la commune à l'origine du projet et sa capacité financière. Pour l'instant, ce dispositif bénéficie aux plus petites communes de notre territoire.
- » La commune de Breuil-le-Vert ne bénéficie donc pas à ce jour directement de ce dispositif mais tous les élus sont très attachés à cette dynamique collective, qui illustre concrètement l'esprit de solidarité entre toutes les communes membres.
- » En 2025, 326 000 euros ont été mobilisés pour accompagner les projets de plusieurs communes du Pays du Clermontois. Depuis la création de ce dispositif, plus d'un million d'euros a ainsi été attribué à des projets communaux sur notre territoire.
- » Chaque année, les dossiers sont examinés avec rigueur, dans un souci d'équité et dans le respect des critères définis par le règlement d'attribution. Cette action collective traduit une solidarité réelle, visible et assumée entre les communes du Clermontois. Elle témoigne aussi de la maturité et de la capacité de notre intercommunalité à accompagner les projets locaux, dans le respect des spécificités, des différences et des complémentarités de chacun.
- » Si notre commune n'en est pas bénéficiaire directement, elle n'en est pas moins pleinement actrice.



»» Le portage de repas à domicile

- » Après la dissolution du GEP Centre Oise, la Communauté de Communes a repris en 2014 le service de portage de repas à domicile. Ce dispositif s'adresse aux personnes de plus de 60 ans, à celles en convalescence (sans condition d'âge) ainsi qu'aux titulaires d'une carte d'invalidité. Il leur permet de recevoir, directement chez elles, un repas complet au tarif de 7,60 €.

Pour tout renseignement, il suffit de contacter la Communauté de Communes au 03 44 68 27 41.

- » Depuis son lancement, le service n'a cessé de se développer. Véritable succès, il séduit chaque année davantage : sur l'ensemble du territoire communautaire, nous sommes passés de 44 000 repas annuels en 2014 à 54 000 en 2024.

À Breuil-le-Vert, la progression est tout aussi remarquable :
2014 : 11 bénéficiaires, soit environ 1 400 repas servis.
2024 : 28 bénéficiaires, pour près de 4 700 repas servis.

- » Plébiscité pour la qualité et la générosité des portions, ce service va bien au-delà de la simple livraison : il crée un lien humain précieux. Les bénéficiaires, souvent seuls, apprécient ce contact régulier avec un personnel attentif et bienveillant. C'est là une belle illustration de solidarité de proximité.



»» Diaphane, un atout culturel pour notre territoire

- » Reconnu Centre d'art contemporain d'intérêt national, Diaphane fait rayonner la photographie en Hauts-de-France et à l'international. À travers ses résidences d'artistes, projets scolaires, expositions en salle ou en plein air et ses grands rendez-vous (Photaumnales, biennale Usi-mages), Diaphane enrichit la vie culturelle et fait découvrir l'art à tous, gratuitement et au cœur de l'espace public.

- » Dans le Pays du Clermontois, Diaphane traverse les communes, valorise leur patrimoine, anime nos espaces et renforce le lien social. L'exposition qui a lieu, en ce moment à Breuil-le-Vert, a pour thème "Le Roi PELÉ" icône du football et retrace cette rencontre entre un prodige et une époque. Elle est installée à l'entrée du parc municipal durant quelques semaines.

- » La Communauté de Communes du Clermontois accompagne cette dynamique. À côté de son école de musique, de sa saison de spectacles, de son cinéma, de ses équipements sportifs et de ses nombreuses activités artistiques et de loisirs, elle apporte son soutien à Diaphane.

- » Cette exposition est aussi un moment de rencontre et de partage. Elle nous offre une belle occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et d'inviter chacun à découvrir la diversité de l'offre culturelle, sportive et associative qui fait la force de notre territoire.

- » Pour les nouveaux habitants qui avaient été invités pour l'occasion, c'est une belle porte d'entrée dans un territoire vivant, accueillant et créatif. Un bon souvenir pour tous clôturé par un moment de convivialité. Allez visiter cette exposition.



» Achat de 2 parcelles



- » Mme X est propriétaire de 2 parcelles ; l'une est située en zone agricole, l'autre en zone économique. L'ensemble présente une surface de 4 870 m² et compte 2 étangs. Ces 2 parcelles jouxtent par le fond la propriété communale sur laquelle reposent nos services techniques communaux Rue de Paris. Ces 2 parcelles sont séparées de celle de la commune par un ru qui a une fonction hydraulique importante.
- » Mme X a montré l'intention de les vendre à la commune. Plusieurs visites ont conforté les élus dans leur intention d'en devenir propriétaire. Par délibération prise à l'unanimité, les élus ont approuvé l'achat de cet ensemble foncier pour la somme de 45 000 euros.
- » Par cet achat, nous montrons notre volonté de protéger toute cette zone naturelle difficile d'accès et de garder aussi cet environnement exceptionnel en pleine ville. De plus, cette acquisition sécurisera l'ensemble de nos 3 lots notamment la partie arrière. La commune "gardera la main" sur la fonction hydraulique en interdisant les busages ou autres aménagements.
- » Étape après étape, les élus ont permis à la commune de devenir propriétaire d'un vaste ensemble foncier d'une surface totale de 13 479 m² sur un axe majeur en plein centre-ville.
- » Pour comprendre les motivations des élus, une visite sera organisée mais uniquement pour les habitants de Breuil-le-Vert.
Merci de vous inscrire auprès du secrétariat en téléphonant au 03 44 78 35 00 ou par courriel : mairie@mairieblv.fr
Le rendez-vous est fixé le **samedi 22 novembre à 10 h 00** devant les services techniques, 495 rue de Paris. A l'issue de la visite, nous partagerons un moment de convivialité.



27 nouveaux nés de la commune accueillis par la municipalité

Le Bonhomme Picard, le mercredi 10 Septembre 2025



- » Samedi 6 septembre, la commune a eu le plaisir d'accueillir les familles qui ont connu la joie d'une naissance au cours de l'année écoulée. En 2024, pas moins de 27 enfants sont ainsi venus agrandir la grande famille des Brétuveliers.
- » À cette occasion, les assistantes maternelles étaient également mises à l'honneur : les 17 professionnelles à domicile et les 3 assistantes de la Maison d'Assistants Maternelles. La présence de plusieurs d'entre elles a permis de rappeler que l'accueil de la petite enfance repose aussi sur leur engagement quotidien, discret mais essentiel, auprès des tout-petits.
- » Dans son mot d'accueil, M. le Maire a salué l'arrivée de ces nouveaux-nés et rappelé l'effort constant de la commune et de la Communauté de Communes pour accompagner les familles.
- » Chaque année, près de 270 000 € sont consacrés au fonctionnement du restaurant scolaire, du périscolaire et du centre aéré : des services indispensables qui participent à la qualité de vie des enfants et au soutien des parents.
- » La cérémonie s'est poursuivie par la remise d'un bon d'achat de 50 €, offert par le CCAS à chaque famille présente, un geste de bienvenue toujours apprécié.
- » Enfin, pour répondre aux attentes de certains parents, une visite de l'école a permis de découvrir les locaux que leurs enfants fréquenteront bientôt. Un moment convivial, empreint de sérénité et de sourires.
- » Une réception simple, mais précieuse, qui reflète l'esprit de notre commune : attentif, chaleureux et résolument tourné vers l'avenir.



» S'il est un sujet complexe et toujours controversé, c'est bien celui de la sécurité routière. On s' imagine un peu comme un match de football au niveau national : vingt-deux joueurs sur le terrain... et soixante-six millions de sélectionneurs au bord de la touche.

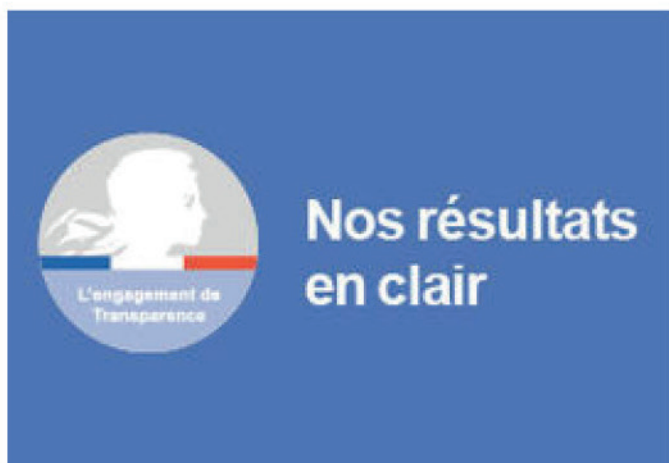
En la matière, chacun a son avis, souvent tranché. Certains estiment qu' il est dangereux de se déplacer à Breuil-le-Vert et réclament de nouveaux aménagements. D' autres, au contraire, jugent que l' on en fait trop et qu' il faudrait alléger les dispositifs. Et puis, il y a celles et ceux qui demandent davantage d' interventions, mais qui, sitôt concernés par une mesure, la trouvent soudainement excessive. Ainsi beaucoup de nos concitoyens se plaignaient, à juste titre, du stationnement anarchique devenu dangereux. Paradoxalement, ces mêmes habitants demandaient une action plus ferme pour assurer le bon cheminement des piétons, jusque-là rendu presque impossible.

» Face à ces perceptions et demandes multiples, l' apaisement et la réflexion doivent primer sur l' affolement et l' agitation. C' est dans cet esprit que les membres de la commission "Sécurité routière" ont multiplié les aménagements, les ajustements et les observations de terrain pour garantir la sécurité de toutes et tous. Ces efforts vont se poursuivre, car la sécurité n' est jamais acquise, elle se construit, pas à pas, rue après rue. On note sur notre commune de nombreuses améliorations mais devant le collège la vigilance doit rester de mise car certains ne respectent toujours pas les règles de sécurité routière.

» C' est pourquoi, même après de nombreuses campagnes d' information et de sensibilisation, force est de constater que, lorsque la pédagogie ne suffit plus, la verbalisation demeure parfois le seul levier dissuasif. Ce dernier recours se révèle souvent...remarquablement efficace !

» En conclusion, la sécurité routière : tout le monde en veut mais de nombreuses personnes pensent que ce n' est pas à eux de faire des efforts mais aux autres. À Breuil-le-Vert, nous continuerons donc à organiser nos routes, nos trottoirs et nos stationnements avec la même exigence et le même sens des responsabilités. Parce qu' au-delà des panneaux, des ralentisseurs, des îlots de stationnement ou même des procès-verbaux, il s' agit avant tout de protéger des vies, de préserver la sérénité de nos rues et de faire de notre commune un espace sûr, apaisé et agréable pour chacun. Et, surtout, de rendre à chacune et chacun l' espace qui lui est dû.

» La transparence des comptes publics : un principe permanent



- » En cette période pré-électorale, il est utile de rappeler que les comptes publics, qu'il s'agisse de ceux de la Région, ceux du Département, ceux des Communautés de communes, ou bien encore ceux des communes sont accessibles à tous, librement, sur Internet et ce, depuis plus de vingt ans déjà !
- » De plus, s'agissant de la ville de Breuil-le-Vert, les comptes de la commune sont consultables directement sur le site Internet. Et pour celles et ceux qui rencontreraient des difficultés à les télécharger, rien de plus simple : un courriel adressé à la mairie, et nous vous transmettrons rapidement les documents demandés.

- » Chaque année, dans la lettre du Maire, les comptes de la commune sont présentés en début d'année et commentés de façon synthétique, afin que chacun puisse en saisir l'essentiel.
- » Enfin, pour être complet, précisons que les comptes ou plus exactement, les documents nécessaires aux délibérations sont systématiquement transmis à l'ensemble des conseillers municipaux, sans exception : majorité comme opposition.

» Expression libre



Dictée des aînés

Une trentaine d'anciens élèves ont participé à la rentrée

Le Bonhomme Picard, le mercredi 10 Septembre 2025

Nos aînés ont effectué leur rentrée sous l'œil bienveillant de notre ami Jean-Pierre Rousselle. Ils étaient 32 élèves et se sont retrouvés au cœur de l'école Olympe de Gouges le mercredi 3 septembre pour la traditionnelle dictée issue de l'extrait d'un texte de George Sand intitulé "Jeanne". L'épreuve d'orthographe a été suivie d'une épreuve d'expression française et de géographie.

Le traditionnel pot de l'amitié a permis aux aînés de partager un moment festif accompagné par M. Le Maire.

L'équipe du CCAS remercie Jean-Pierre Rousselle pour son investissement, les services techniques ainsi que nos personnels administratifs pour la préparation.



L'équipe de Jean-Philippe VICHARD

Retrouvez-nous sur notre page Facebook : VEABLV

Contact : veablv@orange.fr

BREUIL-LE-VERT
C'est vous !



Questionnez les élus :

Élus de l'opposition, nous souhaitons vous donner la parole et vous permettre de poser à travers nous des questions diverses lors du conseil municipal. Posez vos questions par mail. Cédric Cherfils & Marc Doyer
blvcestvous@gmail.com 06.20.51.15.93



Une blessure à coups de couteau à champignons sur un parking

Breuil-le-Vert. Le prévenu, au casier vierge, se disait harcelé par sa victime. Il a été condamné à huit mois de prison ferme, et dix mois avec sursis probatoire ce mercredi 15 octobre par le tribunal de Beauvais.

- » Tous les ans, la brigade de gendarmerie dresse le bilan de ses activités qu'elle compare à une période similaire précédente. Ici la période considérée s'étale du 15/08/2024 au 15/08/2025 avec pour année de comparaison celle du 15/08/2023 au 15/08/2024.
- » De manière générale à Breuil-le-Vert, la délinquance de voie publique a baissé, notamment de 35,6 % en ce qui concerne les atteintes aux biens. Les cambriolages ont baissé de 35 % et les vols liés à l'automobile de 55 %. Les atteintes à la tranquillité publique ont baissé de 10 %. Dans sa globalité, la délinquance sur Breuil-le-Vert a baissé de 25 %. Ce sont les chiffres du Ministère de l'Intérieur.
- » Les faits se concentrent principalement en journée de 13 heures à 19 heures. Au cours du week-end, les faits sont commis entre 16 heures et 5 heures mais ils restent peu importants par rapport à ceux commis la semaine et en journée. Le vendredi reste le jour où les faits sont les plus nombreux.
- » D'autre part, la gendarmerie de Clermont a assuré une présence sur la commune de 3 063 heures contre 2 645 heures sur la période précédente soit une augmentation de 15,80 %. Elle a également assuré 90 heures de prévention contre 158 durant la période précédente.
- » Cette présentation a été faite par Monsieur le Maire lors du conseil municipal du 3 octobre 2025.
- » Au nom du conseil municipal, M. le Maire a remercié M. Commandant de Brigade pour tous les efforts consentis pour assurer le maintien de l'ordre en partenariat avec notre police municipale et les élus. Pour autant cela ne veut pas dire qu'il ne se passe rien à Breuil-le-Vert comme en témoigne la coupure de presse ci-dessus.



LUNDI

08h30 à 11h45
13h30 à 17h30

MARDI

08h30 à 11h45
13h30 à 17h30

MERCREDI

08h30 à 12h00

JEUDI

08h30 à 11h45
13h30 à 17h30

VENDREDI

08h30 à 11h45
13h30 à 17h00

Vous serez reçus sur rendez-vous par M. le Maire ou ses Maires-Adjoint(es) en fonction du sujet. Pour toutes questions ou demandes, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.



Flashez-moi !
pour plus
d'informations



MAIRIE DE BREUIL-LE-VERT

8 rue du Moulin - 60600 Breuil-le-Vert
Tél. : 03 44 78 35 00
Secrétariat : accueil@mairieblv.fr
Site internet : www.mairie-breuil-le-vert.fr

*Retrouvez l'actualité de la mairie,
sur notre page Facebook :
Mairie de Breuil-le-Vert*